

### 1- en tant que **MEMBRE ADHÉRENT**

L'association met à votre portée des actions thérapeutiques de groupe susceptibles de vous accompagner sur votre chemin de guérison et sur la voie d'un mieux-être. Notre ambition est de vous aider à retrouver une liberté par rapport au symptôme qui vous concerne et d'améliorer sensiblement votre quotidien, en tout domaine. Et même si nous nous engageons à vos côtés **c'est votre énergie, votre détermination et votre motivation qui vous aideront à surmonter l'épreuve du T.C.A.**

**Le statut de Membre adhérent vous donne accès à :**

- **Tous les ateliers thérapeutiques** existants en zoom ou en présentiel (sous réserve de place disponible)
- **Un accès prioritaire** aux activités qui seraient créées en cours d'année,
- **L'emprunt de livres** sur la thématique des TCA, dépression, phobies que nous mettons à votre disposition,

### **Procédure d'intégration des membres adhérents**

**A - Participation à une réunion d'information ou à minima un entretien téléphonique avec la directrice de Pleine Parole**, lors desquels sont données l'ensemble des explications relatives au fonctionnement de l'association :

- Les présentes règles de fonctionnement,
- Un bulletin d'adhésion,

### **B – Montant de l'adhésion**

L'adhésion annuelle en tant que **membre adhérent** donne accès à **l'ensemble des activités** organisées par l'association. Compte tenu du nouveau format des ateliers, le montant de l'adhésion **pour l'année 2021-2022** est fixé à **100 euros / an** payables en 2 fois : 50€ en septembre 2021 et 50€ en février 2022.

### **C- Concernant les ateliers thérapeutiques :**

La crise sanitaire a considérablement modifié la typologie des ateliers.

Actuellement, sont actifs les ateliers :

- **Psychothérapie** : Co animé par une psychologue d'inspiration analytique et par un diététicien comportementaliste, en zoom et 1 fois par mois, généralement un mardi de 18h30 à 20h.
- **Réadaptation alimentaire** : animé par un diététicien comportementaliste 1 lundi sur 2 de 19h à 20h30 dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, Métro Nation.

- **La durée de participation** minimale préconisée par l'association est d'une année. C'est le temps nécessaire pour voir apparaître de véritables changements dans votre quotidien, notamment concernant les Troubles du Comportement Alimentaire.

- **Places réservées** : une fois la décision prise d'intégrer un atelier thérapeutique, votre place vous est personnellement réservée. Vous serez donc attendu(e) à chacune des sessions organisées.

- **Assiduité / Régularité** : Les absences et participations irrégulières pénalisent sévèrement le fonctionnement des groupes. L'association tient à jour un tableau de présence au sein des ateliers.

- **Absences / Radiation des ateliers** : Au-delà de 3 absences et sans réponse à nos mails, nous nous réservons la possibilité de libérer votre place au sein des ateliers. En cas d'absences ou de départ, l'adhésion déjà réglée ne sera pas remboursée. L'adhésion en effet, n'est pas dépendante des ateliers thérapeutiques réellement effectués, c'est une somme forfaitaire. .

- **Confidentialité** : **Une confidentialité totale est garantie par rapport à l'extérieur.** Toutefois les animateurs d'activité peuvent être amenés à échanger des informations relatives à votre parcours au sein des activités.

- **Respect du cadre** : en intégrant les ateliers, vous vous engagez à respecter l'ensemble de ces consignes.

**Pour conclure :**

**La motivation, l'investissement personnel, l'assiduité... sont gage de réussite et d'efficacité.** Nous serons à vos côtés pour vous le rappeler. Nous vous proposons de vous accompagner en nous appuyant ensemble sur la solidité d'un cadre nécessaire à toute alliance thérapeutique. Par le respect de celui-ci, nous espérons pouvoir répondre le mieux possible à vos attentes, à vos besoins d'expression et de lien social...

**OU**

## **2- en tant que MEMBRE de SOUTIEN**

**C'est le statut de membre qui est proposé dans 2 cas de figure :**

- 1- **Vous êtes parents ou proche d'une personne souffrant d'un TCA** et vous voulez participer à l'atelier dédié que nous animons,
- 2- Vous êtes vous-même concerné(e) par un TCA : en attendant que des places se libèrent au sein des groupes ou parce que vous avez besoin d'un temps de réflexion avant de vous engager dans l'un d'eux, tout en réservant par avance votre place

Dans ces 2 cas, vous serez membre de soutien. Le montant de l'adhésion annuelle est de **30 euros**.

Les adhésions peuvent être renouvelées d'année en année.